CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E176830** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2018B00209

Siret : 839 746 120 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0033897

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 426696770012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 426696770012

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : GIET LPL

3 RUE DE MAHYS
18700 AUBIGNY-SUR-NERE

Téléphone : **Fax :**

Portable : 07 88 45 99 46

Responsabilité légale :
GIET LUDOVIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : paulin.ste@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 391 765 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	25/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	23/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/04/2026 16:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.